



Programme partenaire



Plan de partenariat



Le programme de partenariat permet aux entreprises équestres du Québec d'obtenir de la visibilité auprès des membres et sur le site Internet de Cheval Québec.

Cheval Québec met à la disposition de ses membres et des non-membres qui visitent son site Internet une page identifiant toutes les entreprises partenaires par région. Le nom et l'adresse de l'entreprise partenaire sont identifiés sur cette page.

Pour la visibilité offerte, l'entreprise s'engage à :

- S'identifier comme partenaire à l'aide de visuels fournis par Cheval Québec ;*
- Offrir 10% de rabais aux membres de Cheval Québec sur présentation d'une preuve d'adhésion en vigueur.

*Cheval Québec fournira à chaque entreprise partenaire un visuel l'identifiant comme partenaire pour vitrine ainsi qu'un visuel à placer au point de paiement. Cheval Québec fournira aussi un logo aux entreprises partenaires pour qu'elles puissent faire la promotion de leur partenariat sur leur plateformes virtuelles (site Internet, médias sociaux, etc.).

Pour adhérer, veuillez remplir le formulaire d'adhésion au programme partenaire de Cheval Québec : <https://app.smartsheet.com/b/form/bae44a10fc814762aeca938f2c80af6f>



Cheval Québec communiquera avec les adhérents une fois que la demande de partenariat sera approuvée.

Informations additionnelles



Engagement de Cheval Québec

- Inclure les informations du partenaire sur la liste des partenaires;
- Fournir les visuels au partenaire;
- Diriger toute question pertinente vers la liste partenaire.

Engagement du partenaire

- Afficher le visuel du programme partenaire annonçant le rabais afin qu'il soit visible de l'extérieur (si possible);
- Afficher le visuel du programme partenaire annonçant le rabais au(x) point(s) de paiement (obligatoire);
- Offrir un rabais de 10% à tous les membres de Cheval Québec sous présentation d'une preuve d'adhésion valide (carte de membre imprimée, courriel de confirmation incluant la date de fin de l'adhésion, carte de membre digitale, etc.).



Début et fin du programme partenaire

- Puisqu'aucun frais n'est relié au programme partenaire, l'association du partenaire à Cheval Québec débute lors de la réception par Cheval Québec du formulaire d'adhésion au programme partenaire. L'association du partenaire à Cheval Québec ne compte pas de date de fin.
- Il sera possible pour le partenaire de se retirer du programme partenaire deux fois par année, soit le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre. Le partenaire devra faire parvenir à Cheval Québec son intention de se retirer du programme au moins 10 jours ouvrables avant l'une des dates de retrait. Le partenaire s'engage à continuer d'offrir le rabais de 10% aux membres de Cheval Québec jusqu'à la date de retrait du programme.